

## **Compte-rendu CSF Pro du 02/03/2026**

**Membres de la commission présent(e)s** : Fabrice Kosiak – Elodie Wey –

**Absent** : Stéphane Lebrun

**Personnel fédéral présent sans droit de vote** : Christophe Legout, Franck Saulnier

**Objet : situation de force majeure Championnats Pro**

Suite au déclenchement du conflit armé au Moyen Orient le samedi 28 février 2026 et aux conséquences sur les vols transitant par ce secteur,  
Suite aux dernières informations reçues de la part du staff des équipes de France, le dimanche 1er mars 2026 et des difficultés confirmées pour réserver des vols alternatifs ;  
Suite à des échanges numériques et téléphoniques d'urgence le 1<sup>er</sup> mars traitant du dossier des joueurs, joueuses et coachs bloqués à Singapour et qui ne pourront pas rejoindre leurs clubs respectifs pour participer aux journées du championnat Pro prévues du 2 au 6 mars ;  
Suite à consultation du Président de la FFTT et du DTN au regard du caractère exceptionnel et sensible du dossier.

Après débat et évaluation des 3 hypothèses possibles soit :

- Prendre la mesure d'un possible report uniquement pour les clubs de Pro A concernés par des joueurs bloqués ;
- prendre la mesure d'un possible report pour tous les clubs du championnats Pro concernés ;
- utiliser la liste de 5 joueurs, comme le dispose le cahier des charges Pro, pour jouer les rencontres malgré tout.

**Il est décidé, vu le caractère exceptionnellement grave et subi par les clubs, athlètes et coachs concernés (force majeure : imprévisible, irrésistible et extérieur) et l'impact potentiel sur l'équité sportive du championnat, d'utiliser l'article II.116 du règlement sportif.**

**La Commission Sportive Pro, a décidé d'accorder la possibilité aux clubs concernés par cette situation subie, de demander un report de rencontre quel que soit le nombre de joueurs impactés dans chaque équipe de club.**



Fabrice KOSIAK  
Président de la Commission  
Sportive Fédérale Pro